

Association de parents partenaire :

FCPE-Rochefort
40 rue Auguste ROUX
17300 ROCHEFORT
Tél : 05 46 99 60 60

Fcpe.rochefort.17@wanadoo.fr

Libraires partenaires :

Librairie Pierre Loti
05 46 99 04 53

librairiepierreloti@wanadoo.fr

Maison de la presse Rochefort
05 46 87 52 78
lppc@orange.fr

Rochefort, le 20 juin 2020

Le Proviseur

Aux familles des élèves des classes
de 2nde GT, 1^{ère} G et 1^{ère} STI2D.

Objet : Protocole de retour des livres scolaires.

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, la région Nouvelle-aquitaine a pris en charge le financement des livres scolaires des élèves des filières générales et technologiques dans le cadre de la réforme du lycée. Si votre enfant était cette année en 2nde GT ou 1^{ère} G ou 1^{ère} STI2D, il/elle en a bénéficié, il en sera de même l'an prochain. **Ces ouvrages, prêtés pour la durée d'une année scolaire, doivent être rendus en cette fin d'année scolaire** pour pouvoir bénéficier aux élèves qui entreront à leur tour dans ces niveaux de classe en septembre.

Ce travail de remise des livres passe par les fédérations de parents d'élèves, depuis cette année scolaire seule la FCPE assure sur Rochefort ce service, la PEEP n'existant plus.

Nous proposons donc aux familles d'utiliser les services de la seule association de parents restante pour bénéficier des livres scolaires pour la prochaine rentrée.

Deux situations peuvent vous concerner :

① Votre enfant rentre en 1^{ère} G ou 1^{ère} STI2D au lycée Dassault en septembre :

- **Rendre** les livres de 2nde GT à la FCPE **entre le 30 juin et le 17 juillet** (masque et stylo personnel obligatoires).
- **Récupérer** les livres de 1^{ère} G ou 1^{ère} STI2D **entre le 17 août et le 28 août** (masque et stylo personnel obligatoires).

② Votre enfant rentre en Tle G ou Tle STI2D au lycée Dassault en septembre:

- **Rendre** les livres de 1^{ère} G ou 1^{ère} STI2D à la FCPE **entre le 30 juin et le 17 juillet** (masque et stylo personnel obligatoires).
- Solliciter dès maintenant un e-coupon de 230€ sur le site mesdemarches.aidesrentee.fr (identifiant et mot de passe identiques à ceux utilisés en septembre dernier).
- Une fois le e-coupon validé par le lycée (donc **si vous livres de 1^{ère} sont rendus à a FCPE**), vous pourrez acheter la série de livres pour la classe de terminale auprès de la FCPE ou bien d'un libraire partenaire (voir ci-contre).
- La liste des ouvrages de Tle vous sera communiquée à partir du 30 juin.

Toute autre situation devra faire l'objet d'une communication spécifique auprès de l'établissement avant le 10 juillet.

De la bonne restitution des ouvrages dépend la mise à disposition des livres ou du e-coupon, nous comptons sur vous pour faciliter ces opérations estivales.

Le Proviseur, **N. MAZURIER**

